

Obtenir la bourse permis de conduire : c'est le moment de candidater !

Vous avez entre 16 et 25 ans, prévoyez de passer votre permis et vous avez besoin d'un coup de pouce pour le financer (il coûte 1 500 € en moyenne) ? La ville vous verse 800 € contre 60 heures de bénévolat au sein de services municipaux.

Ce dispositif est accessible dès 16 ans pour répondre à la demande de la conduite accompagnée, et jusqu'à 25 ans, qu'ils soient détenteurs de l'examen théorique (code) ou non. Pour candidater, le candidat devra remplir un dossier où il exposera sa situation familiale, sociale, professionnelle ou scolaire, mais aussi un projet personnel ou professionnel visant à l'insertion qui nécessite l'obtention du permis de conduire, ainsi que son engagement à s'investir dans une action bénévole pour la commune.

Chaque dossier sera étudié début février par un jury composé de membres élus, d'agents de la ville et de partenaires du dispositif.

La ville octroie jusqu'à 8 bourses d'un montant de 800 € chacune.

Avec le soutien du Ministère chargé de la Ville et de la Préfecture du Val d'Oise.

Contact : sij@ville-osny.fr ou 06 83 71 23 90

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 06 46 23 22 61 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77- 06 73 64 92 60 - f.behr@ville-osny.fr

